

En glanant

Le glanage est un vieux droit féodal qui prend source, sans doute, dans la préhistoire, et en vertu duquel, quand le propriétaire et ses ouvriers ont achevé la récolte des céréales, les pauvres sont admis à ramasser les épis oubliés. Glaner, c'est recueillir ce que les « riches » ont négligé pour, en somme, accommoder leurs restes. C'est à peu près la tâche d'un pauvre chroniqueur en mal de sujet, comme le Témoin gaulois.

Lors du concours qui en fit un « formateur de formateurs », la leçon d'explication de texte qui lui fut demandée s'adressait à une classe de BEP commercial (autant dire de filles) et portait sur un bel extrait des *Paysans* de Balzac¹, qui opposait au XIX^e siècle la France d'en bas, représentée par des glaneuses accompagnées de leurs enfants à la France d'en haut, représentée par deux cavaliers, le comte de Soulanges, propriétaire de la terre, et son « garde général ». C'est un texte difficile à cause de ses références culturelles et historiques, à commencer par le mot « glaneuses », familier à toutes les générations encore fortement enracinées dans la glèbe jusqu'aux années trente, mais que des jeunes filles grandies quatre décennies plus tard dans la banlieue parisienne n'avaient jamais rencontré et dont le sens les surprit : comment pouvait-on être assez misérable pour se précipiter sur un tel butin ? Encore ne pouvaient-elles guère imaginer le caractère extrêmement pénible de ce travail, qui vous tenait courbée vers le sol, cassée en deux sous le soleil, à parcourir les chaumes

« De la belle aube au triste soir »,

cette activité étant interdite la nuit. Le lecteur averti par Macron

1 Voir [*Les Paysans*](#), pages 617 (« *Au bout des champs moissonnés* ») à 619 (« *dans quelques sillons* »)

Le Témoin Gaulois – Au Fil des jours

de la paresse des Français « *ennemis de l'effort* » s'imagine peut-être que ce droit est tombé en désuétude ? Eh bien non, *Wikipedia* nous apprend que « *le glanage est pratiqué aussi par des groupes humanitaires qui distribuent la nourriture glanée, aux pauvres et affamés* ». Mais ça doit se passer sous d'autres cieus, sûrement pas au paradis de la redistribution ! Glanons donc dans l'actualité.

L'exposition *Alphonse Mucha*, que nos sénateurs nous offrirent à prix d'or en leur musée du Luxembourg (il faut bien financer les fauteuils sur mesure) a fermé ses portes. L'ami Alain, qui s'est institué décidément le correcteur bienveillant et toujours très éclairé de ces pages, signale que la prononciation tchèque de *ch* est le *r* guttural de l'allemand *ach* ou *bach*. Il a raison, comme toujours, mais les Français (paresseux, on vous le répète) persistent dans l'usage d'accommoder Van Gogh (imprononçable) à la sauce de leurs gogues, d'associer Mucha à la mouche à... et même d'écrire Vienne au lieu de *Wien* pour faire rimer ce nom avec adviene, Bach comme Bac (parce qu'il a fait de la musique savante ?) etc. Nos sénateurs eux-mêmes donnent l'exemple en rebaptisant Alfons en Alphonse, ce qui prouve que, contrairement à leurs électeurs, ils ne répugnent pas à l'effort, même inutile. Quel est ce grammairien qui se disait obligé de suivre l'usage « comme un général doit suivre ses troupes » ? Pour en revenir à Mucha, cette exposition a révélé à beaucoup d'ignorants, dont l'auteur de ces lignes, que le dessinateur de ravissantes affiches publicitaires art nouveau dont le style se retrouvait encore à la fin des années 1930 sur les boîtes de biscuits, cachait un peintre inspiré par le mysticisme et le panslavisme qui n'a pas reconnu son programme dans l'œuvre de Staline et que le nazisme a tué. Un regret tout de même à propos de cette belle exposition : que le flux des visiteurs n'ait pas été mieux contrôlé.

Le Témoin Gaulois – Au Fil des jours

On a dit et écrit beaucoup de bien, et à juste titre, du livre de l'historienne Claude Gauvard, *Condamner à mort au Moyen-Âge : Pratiques de la peine capitale en France XIII^e-XV^e siècle*, où l'on apprend beaucoup non seulement sur les pratiques (juridiques, les voyeurs n'y trouveront pas leur compte) mais encore sur tout le contexte politique, social, idéologique et religieux qui les entoure et les conditionne. L'ouvrage brille par la qualité de son information, la richesse des références, la finesse des analyses... Pourtant, on peut reprocher à l'auteur de se laisser influencer par la mode, défaut non moins répandu dans sa corporation que dans d'autres. On sait que le découpage – nécessairement arbitraire – de l'histoire européenne en un Moyen Âge succédant à l'Empire romain et suivi de la Renaissance, date du XVII^e siècle et a été créé pour mieux mettre cette dernière en valeur, ce qui a conduit à noircir la période qui l'a précédée. L'époque des Lumières et le XIX^e siècle ont renchéri, les historiens n'hésitant pas à tisser une légende noire. Puis le vent a tourné. On s'est aperçu que le Moyen Âge a connu des Renaissances, que l'An Mil, dont Michelet a brossé un tableau épouvantable, fut prospère, et que celles et ceux qui l'ont vécu (sans le savoir) n'ont pas cru que la fin du monde était imminente. Enfin, l'école des Annales (Marc Bloch, Georges Duby, Jacques Le Goff, etc.) a poursuivi cette réhabilitation, faisant justice de bien des idées reçues. Depuis, il est si mal venu de critiquer l'époque médiévale qu'aucun(e) historien(ne) ne s'en aviserait. De là, dans cet ouvrage, la curieuse juxtaposition de ce constat qu'on ne dispose d'aucune statistique fiable à propos de l'application de la peine de mort au Moyen Âge et de l'affirmation, chiffres (partiels) à l'appui, que cette peine y fut très rarement prononcée et encore moins souvent appliquée !

En France, rien de bien passionnant. Michel Legrand est mort

Le Témoin Gaulois – Au Fil des jours

vendredi. Que l'âme de cette illustre nullité ne trouve pas la paix tant que les médias se croiront obligés de nous déverser dans les oreilles ses airs simplets et fades et ses niaises chansonnettes ! Et la politique ? Le roi Emmanuel Ier consent à ce que ses sujets lui présentent respectueusement leurs humbles vœux, à l'ancienne, dans des cahiers de doléances, et pousse la bonté jusqu'à tenir un lit de justice en quelques unes de ses bonnes villes afin de, les ayant ouï, leur faire assavoir qu'il ne faut plus croire au Père Noël et qu'il restera droit dans ses bottes. Il a la franchise de dire qu'il ne peut aller à l'encontre de la finance, et l'ingénuité de croire qu'en se pliant toujours plus à ses exigences, les choses finiront par s'arranger. Pour hâter ce processus et signifier la gravité du crime de lèse-majesté, ses archers crèvent un œil ou fracassent la mâchoire de quelques mauvais sujets, à titre d'exemples. Il faut dire que, plus habitués à boire au fond de leurs carrosses qu'à courir sus au menu peuple en émoi, ils étaient très fatigués dès l'acte I et épuisés après l'acte II. Les voici exaspérés à force d'être injuriés et violemment agressés par des trublions noirs, rouges et même jaunes, couleurs dont la superposition leur rappelle peut-être la bannière de l'ex-ennemi héréditaire. Les gilets jaunes, eux, continuent à manifester : seule nouveauté, les foulards rouges (moyenne d'âge soixante-dix ans) manifestent pour que cessent les manifestations. Dire que les Français se croient cartésiens !

- Cesse de gémir, Témoin gaulois, toi qui bénéficies, parmi tant de privilèges, de celui de ne pas être condamné à suivre encore longtemps ce mauvais film, du fait de ton grand âge !
- Que voulez-vous, comme disait l'autre, « *je suis désolé, mais nous sommes un pays qui aime se plaindre* »
- As-tu jamais entendu Mme Schiappa se plaindre ?
- C'est vrai, mais sa charge hautement symbolique ne lui en donne

Le Témoin Gaulois – Au Fil des jours

pas lieu, et quand des goujats demeurés s'en prennent à la femme pour combattre l'évolution inéluctable qu'elle représente, elle se contente de porter plainte auprès des juges du roi. En retour, elle met à profit ses loisirs pour lui porter les plaintes et requêtes exorbitantes qu'elle glane auprès de ses sujets : « *Gardez-moi de mes amis* », murmure Macron, coincé entre Benalla et cette ministre trop zélée.

Lundi 28 janvier 2019

Commentaire d'Alain Saustier : « Au sujet des prononciations francisées, il m'est arrivé de passer une heure sur une barque de promenade dans le golfe du Morbihan aux côtés d'un couple de Hollandais avec une petite fille de 4 ou 5 ans. J'adore les Pays-Bas pour y avoir vécu quelques semaines l'année du Bacc (ce n'est pas hier...) en échange scolaire et en avoir découvert alors la richesse picturale. La conversation s'engage, j'apprends que mes compagnons de voyage sont de Delft, j'évoque la superbe vue de cette cité peinte par celui que je considère comme le plus grand, Vermeer, mais ce nom, que je prononce [vermère] ne leur dit rien, jusqu'à ce que j'évoque quelques-unes de ses plus célèbres œuvres, la lettre, la dentellière, l'astronome etc., et qu'ils s'exclament : Ah, Feumiirr ! »

Remarque : Comme toujours, il y a des différences régionales, la version d'Alain tire sur l'allemand, il semble qu'il existe une prononciation plus flamingante. Écoutez : https://fr.forvo.com/word/jan_vermeer/